



Assemblée générale

Distr. générale
26 janvier 2006
Français
Original: anglais

**Conférence des Nations Unies chargée
d'examiner les progrès accomplis
dans l'exécution du Programme d'action
en vue de prévenir, combattre et éliminer
le commerce illicite des armes légères
sous tous ses aspects**

New York, 26 juin-7 juillet 2006

**Rapport du Comité préparatoire de la Conférence
des Nations Unies chargée d'examiner les progrès
accomplis dans l'exécution du Programme d'action
en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce
illicite des armes légères sous tous ses aspects**

I. Introduction

1. À sa cinquante-neuvième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 59/86 du 3 décembre 2004, qui se lit notamment comme suit :

« *L'Assemblée générale,*

...

1. *Décide* que la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects se déroulera à New York durant deux semaines, entre le 26 juin et le 7 juillet 2006;

2. *Décide également* que le comité préparatoire de la Conférence tiendra une session de deux semaines à New York du 9 au 20 janvier 2006, et réaffirme que, si besoin est, il tiendra ultérieurement une autre session qui pourra durer jusqu'à deux semaines;

... »



II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session, durée et participants

2. Le Comité préparatoire a tenu une session de deux semaines au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 9 au 20 janvier 2006. Le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement a ouvert la session et fait une déclaration. Pendant la session, le Comité préparatoire a tenu 15 séances officielles et 5 séances officieuses.

3. Saijin Zhang, spécialiste hors classe des questions politiques au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, a fait office de Secrétaire du Comité préparatoire.

4. La liste des participants figure dans les documents A/CONF.192/2006/INF/2 et A/CONF.192/2006/INF/2/Add.1 et la liste des organisations non gouvernementales dans le document A/CONF.192/2006/PC/INF/1.

B. Membres du Bureau

5. Les personnes ci-après ont été élues membres du Bureau :

Président :

Sylvester Ekundayo Rowe (Sierra Leone)

Vice-Présidents :

Dorothea Auer (Autriche)

Pedro A. Roa Arboleda (Colombie)

Carlos Fernando Diaz Paniagua (Costa Rica)

Frédéric Bijou (Costa Rica)*

Kari Kahiluoto (Finlande)

Michelet Alouidor (Haïti)

Yoshiki Mine (Japon)

Rosita Sortye (Lituanie)

Robert G. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Leslie Gatan (Philippines)

Jacek Januchowski (Pologne)

Hassan H. Hassan (Soudan)

Roman Hunger (Suisse)

Richard Nabudere (Ouganda)

Serghii Shutenko (Ukraine)

Dominic Hayuma (République-Unie de Tanzanie)

C. Adoption de l'ordre du jour

6. À sa 1^{re} séance, le 9 janvier, le Comité préparatoire a adopté son ordre du jour, qui figure dans le document A/CONF.192/2006/PC/L.1.

* A remplacé Carlos F. Paniagua du 16 au 20 janvier.

D. Adoption du règlement intérieur

7. À sa 1^{re} séance, le 9 janvier, le Comité préparatoire a adopté son règlement intérieur, qui figure dans le document A/CONF.192/L.1.

E. Documentation

8. Les documents du Comité préparatoire sont énumérés à l'annexe du présent rapport.

III. Travaux de la session

9. De sa 1^{re} à sa 5^e séance, du 9 au 12 janvier, le Comité préparatoire a tenu un échange de vues, durant lequel 48 États participants et un observateur ont fait des déclarations concernant l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

10. À sa 5^e séance, le 12 janvier, le Comité préparatoire a également entendu des déclarations faites par les représentants de huit organisations intergouvernementales et autres.

11. Aux 5^e et 6^e séances, le 12 janvier, les représentants de 16 organisations non gouvernementales ont fait des déclarations.

12. De sa 7^e à sa 12^e séance, du 13 au 17 janvier, le Comité préparatoire a tenu des débats thématiques interactifs sur six groupes de questions, les membres du Bureau jouant le rôle de modérateur pour chaque groupe. Les groupes de questions et les modérateurs étaient les suivants : groupe I (Dimensions humaine ou humanitaire, socioéconomique et autres), Sylvester Ekundayo Rowe (Sierra Leone) et Serghii Shutenko (Ukraine); groupe II (Normes, règlements et procédures administratives), Jacek Januchowski (Pologne), Hassan H. Hassan (Soudan) et Dominic Hayuma (République-Unie de Tanzanie); groupe III (Accumulation excessive, utilisation abusive et prolifération incontrôlée), Roman Hunger (Suisse) et Pedro A. Roa Arboleda (Colombie); groupe IV (Coopération et assistance internationales), Yoshiaki Mine (Japon) et Kari Kahiluoto (Finlande); groupe V (Communication), Michelet Alouidor (Haïti) et Leslie Gatan (Philippines); groupe VI (Mécanismes de suivi et de présentation des rapports), Robert G. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et Rosita Sortye (Lituanie).

13. De sa 13^e à sa 15^e séance, du 18 au 20 janvier, le Comité préparatoire a examiné le point 11 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations présentées à la Conférence sur toutes les questions pertinentes, notamment le projet d'ordre du jour, le projet de règlement intérieur, les projets de documents finals, les documents de travail et les nominations aux fonctions de Président et de Secrétaire général de la Conférence ».

14. À titre individuel, le Président avait élaboré un document de séance. Ce document ne pouvant tenir compte de toutes les opinions exprimées, il n'a été ni examiné sur le fond, ni adopté.

15. Les rapports des modérateurs, déclarations nationales, documents de travail, documents de séance, rapports nationaux et autres documents pertinents ont été présentés au Comité.

16. Tous les documents susmentionnés seront transmis au président désigné.

IV. Adoption du rapport du Comité préparatoire

17. À sa 15^e séance, le 20 janvier, le Président a présenté le projet de rapport du Comité préparatoire, qui figure dans le document A/CONF.192/2006/PC/L.8.

18. À la même séance, le Comité préparatoire a adopté son rapport, tel que modifié oralement par le Président.

V. Décisions du Comité préparatoire

19. À la même séance également, le Comité préparatoire a pris les décisions énoncées ci-après.

Décision I

Nomination du Président de la Conférence

Le Comité préparatoire décide d'approuver à l'unanimité la candidature de Prasad Kariyawasam (Sri Lanka) à la présidence de la Conférence.

Le Comité préparatoire demande au président désigné de procéder aux consultations nécessaires et de s'occuper des questions techniques et autres questions d'organisation pendant la période précédant la Conférence.

Décision II

Nomination du Secrétaire général de la Conférence

Le Comité préparatoire décide d'inviter le Secrétaire général de l'ONU à désigner, en consultation avec les États Membres, un fonctionnaire qui exercera les fonctions de Secrétaire général de la Conférence.

Décision III

Documents de travail de la Conférence

Le Comité préparatoire décide de demander au Secrétariat de l'ONU de mettre les documents de travail suivants à la disposition de la Conférence : la liste des rapports nationaux présentés par les États au Département des affaires de désarmement; les rapports des première et deuxième réunions biennales des États chargées d'examiner l'application aux niveaux national, régional et mondial du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (A/CONF.192/BMS/2003/1 et A/CONF.192/BMS/2005/1); le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le trafic illicite des armes légères sous tous ses aspects (A/CONF.192/15); le rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé de négocier un projet d'instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre (A/60/88); et les documents officiels mis à la disposition du Comité préparatoire.

VI. Recommandations du Comité préparatoire à la Conférence

20. À sa 15^e séance, le 20 janvier, le Comité préparatoire a présenté les recommandations ci-après à la Conférence.

Recommandation I

Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le projet d'ordre du jour provisoire suivant :

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Discours du Président de l'Assemblée générale.
5. Discours du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
6. Adoption du règlement intérieur.
7. Adoption de l'ordre du jour.
8. Organisation des travaux.
9. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
10. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
11. Confirmation du Secrétaire général de la Conférence.
12. Présentation du rapport du Comité préparatoire par le Président du Comité.
13. Échange de vues.
14. Déclarations de participants autres que des États.
15. Adoption des documents finals de la Conférence.
16. Adoption du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale.

Recommandation II

Autres membres du Bureau de la Conférence

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme

d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'élire 29 vice-présidents, dont 5 représentant le Groupe des États d'Asie et 6 représentant chacun des autres groupes régionaux. Les candidatures devront être présentées assez tôt pour que le président désigné puisse bénéficier du concours du Bureau pour les préparatifs de la Conférence.

Le règlement intérieur figurant dans le document A/CONF.192/L.1 sera modifié en conséquence.

Recommandation III

Projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le projet de règlement intérieur provisoire qui figure dans le document A/CONF.192/L.1.

Annexe

Liste des documents

A/CONF.192/2006/PC/1	Ordre du jour
A/CONF.192/2006/PC/2	Note verbale de la Mission permanente d'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant le rapport sur les efforts déployés par le Gouvernement du Sultanat d'Oman
A/CONF.192/2006/PC/L.1	Projet d'ordre du jour provisoire
A/CONF.192/2006/PC/L.2	Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence
A/CONF.192/2006/PC/L.3	Nomination du Président de la Conférence
A/CONF.192/2006/PC/L.4	Autres membres du Bureau de la Conférence
A/CONF.192/2006/PC/L.5	Nomination du Secrétaire général de la Conférence
A/CONF.192/2006/PC/L.6	Documentation de base de la Conférence
A/CONF.192/2006/PC/L.7	Projet de règlement intérieur de la Conférence
A/CONF.192/2006/PC/L.8	Projet de rapport
A/CONF.192/2006/PC/WP.1	Préparatifs de la Conférence d'examen de 2006 Axer les efforts sur l'exécution : un dispositif concret et souple à la fois (Présenté par les Pays-Bas)
A/CONF.192/2006/PC/WP.2	Préparatifs de la Conférence d'examen de 2006 (Présenté par les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
A/CONF.192/2006/PC/WP.3	Proposition pour un programme de travail intersessions visant à faciliter l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (Présenté par le Canada)
A/CONF.192/2006/PC/WP.4	Recommandations concernant les questions du groupe I (Présenté par l'Argentine)

A/CONF.192/2006/PC/WP.5	Recommandations concernant les questions du groupe II (Présenté par l'Argentine)
A/CONF.192/2006/PC/WP.6	Recommandations concernant les questions du groupe III (Présenté par l'Argentine)
A/CONF.192/2006/PC/WP.7	Recommandations concernant les questions du groupe IV (Présenté par l'Argentine)
A/CONF.192/2006/PC/WP.8	Recommandations concernant les questions du groupe V (Présenté par l'Argentine)
A/CONF.192/2006/PC/INF/1	Liste des organisations non gouvernementales
A/CONF.192/2006/PC/INF/2 et Add.1	Liste des participants
A/CONF.192/2006/PC/CRP.1	Programme de travail indicatif
A/CONF.192/2006/PC/CRP.2	Gestion et destruction des stocks (Présenté par le Canada)
A/CONF.192/2006/PC/CRP.3	Assistance aux survivants (Présenté par le Canada)
A/CONF.192/2006/PC/CRP.4	Désarmement, démobilisation et réintégration (Présenté par la Suède)
A/CONF.192/2006/PC/CRP.5	Proposition d'organisation d'une réunion thématique sur les pratiques optimales en matière de projets sur les armes légères et les facteurs de demande (Présenté par le Japon)
A/CONF.192/2006/PC/CRP.6	Emploi légitime d'armes légères par les forces de police (Présenté par la Suisse)
A/CONF.192/2006/PC/CRP.7	Importance de la question de la détention d'armes par des civils dans la lutte contre le trafic illicite des armes légères (Présenté par le Mexique)
A/CONF.192/2006/PC/CRP.8	Synchronisation de la Conférence d'examen et des réunions biennales des États (Présenté par l'Afrique du Sud, l'Inde et les Pays-Bas)

- A/CONF.192/2006/PC/CRP.9 Proposition concernant un programme de travail intersessions destiné à faciliter l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects
(Présenté par le Canada)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.10 Communiquer sur la question des petites armes : proposition de lignes directrices (groupe V)
(Présenté par la France en anglais et français)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.11 Le renforcement du contrôle des transferts d'armes légères (importations, exportations et transit)
(Présenté par le Brésil)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.12 Projets d'éléments sur les munitions à inclure dans le document final de la Conférence d'examen de 2006
(Présenté par l'Allemagne et la France)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.13 Renforcement de l'assistance internationale aux fins de l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects
(Présenté par l'Indonésie au nom des membres du Mouvement des pays non alignés)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.14 Stratégie de l'UE de lutte contre l'accumulation et le trafic illicites d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions
(Présenté par l'Autriche, au nom de l'Union européenne, en anglais et français)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.15 Lutter contre la demande d'armes légères
(Présenté par le Canada)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.16 Éléments à inclure dans le document final de la Conférence d'examen de 2006
(Présenté par l'Angola)
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.17 Document de séance présenté par le Président
- A/CONF.192/2006/PC/CRP.18 Réserve présentée par la délégation du Mexique
(Présenté par le Mexique en espagnol)